



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

1 OBJECTIFS

Établir un contrat de services de nettoyage et d’entretien pour divers emplacements offrant des installations destinées aux visiteurs situés dans le parc urbain national de la Rouge dans la région du Grand Toronto :

Emplacement	Installations liées à l’expérience du visiteur	Aires
Édifices		
Aire de fréquentation diurne Black Walnut : 10725, chemin Reesor, Markham (Ontario)	Toilettes publiques – 2	Aires universelles – 7,5 m ² Sans obstacle – 4,8 m ²
Aire de fréquentation diurne Black Walnut : 10725, chemin Reesor, Markham (Ontario)	Espace cuisine extérieur *L’eau sera coupée pendant les mois d’hiver*	9 m ²
Aire de fréquentation diurne de la 19^e Avenue : 6994, 19 ^e Avenue, Markham (Ontario)	Toilettes publiques (toilettes voûtées) – 2 *Il n’y a pas d’eau courante à cet endroit*	4 m ² x 2

Des plans et des photos détaillés de ces installations figurent à l’annexe 1.0 et 2.0 du présent Énoncé des travaux.

2 CONTEXTE :

L’Agence Parcs Canada (APC) gère le premier parc urbain national du Canada – le parc urbain national de la Rouge – au cœur de la région du Grand Toronto, la région métropolitaine la plus vaste et la plus diversifiée du Canada. Le parc urbain national de la Rouge est l’un des parcs les plus grands et les mieux protégés au monde. Il couvre environ 80 kilomètres carrés au sein des villes de Toronto, Markham, Pickering et du canton d’Uxbridge.

Le parc est composé d’un riche assemblage de paysages naturels, culturels et agricoles présentant de nombreuses caractéristiques remarquables, notamment une riche biodiversité avec plus de 1 700 espèces de plantes et d’animaux, certaines des dernières fermes en activité dans la région du Grand Toronto, des forêts caroliniennes, le seul terrain de camping de Toronto, l’un des plus grands marais de la région, des plages intactes, des possibilités de randonnée étonnantes et une histoire



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations

humaine remontant à plus de 10 000 ans, y compris certains des plus anciens sites et villages connus des peuples autochtones du Canada. Le parc abrite également un événement historique national, l'Événement historique national du Portage de Toronto, offrant deux sentiers autrefois empruntés par les Autochtones reliant le lac Ontario au sud au lac Simcœ au nord.

3 ÉTENDUE DES TRAVAUX

L'entrepreneur sera chargé de fournir une gamme de services de nettoyage et d'entretien, y compris la main-d'œuvre, la supervision, le transport, l'équipement et les fournitures à divers endroits dans le parc urbain national de la Rouge. L'entrepreneur sera également chargé d'ouvrir les toilettes publiques le matin en déverrouillant les portes. Les services de nettoyage et d'entretien décrits ci-dessous résultant de ce contrat devront être exécutés avec le plus grand soin par l'entrepreneur afin de garantir la santé et la sécurité de tous les employés et visiteurs.

L'entrepreneur sera responsable de toute la planification, de l'établissement du calendrier, de l'administration et de la gestion requises pour fournir les services de nettoyage, y compris le recrutement et le maintien d'un personnel qualifié, le contrôle de la qualité, la formation du personnel et l'équipement nécessaire pour l'exécution des tâches et la fourniture de produits et d'équipements de qualité, comme spécifié dans le présent document, pour assurer la qualité de ces services. L'entrepreneur s'assurera que tous les travaux fournis répondent aux normes spécifiées ci-dessous pour le parc urbain national de la Rouge et répondra à toute lacune notée par l'Agence Parcs Canada.

3.1 TÂCHES ET FRÉQUENCES – NETTOYAGE

Le parc urbain national de la Rouge fonctionne toute l'année, en haute saison et en basse saison. Le niveau des services inclus dans le contrat de nettoyage et d'entretien varie en fonction de la saison d'exploitation.

L'APC fournira à l'entrepreneur les clés ou les moyens permettant d'accéder à toutes les installations liées à l'expérience du visiteur incluses dans le contrat. L'entrepreneur sera chargé d'ouvrir les toilettes publiques le matin selon l'horaire prévu. L'APC sera chargée de fermer les toilettes publiques à la fin de chaque journée.

- 3.1.1. Toilettes de Black Walnut (10725, chemin Reesor) : nettoyage terminé et portes ouvertes au public à 8 heures
- 3.1.2. Toilettes de la 19^e Avenue (6994, 19^e Avenue) : nettoyage terminé et portes déverrouillées pour le public à 8 heures



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Modèle de service

Haute saison (du 1^{er} mai au 31 octobre)	Black Walnut Toilettes	Black Walnut Cuisine extérieure	19^e Avenue Toilettes
Tâches :			
Ouvrir les toilettes le matin – déverrouiller les portes pour le public.	1 fois/jour 8 heures du matin		1 fois/jour 8 heures du matin
Nettoyer et désinfecter les éviers, les robinets, le dossier et les comptoirs.	2 fois/jour	2 fois/jour	2 fois/jour
Nettoyer et désinfecter les toilettes, les urinoirs, les distributeurs sanitaires, les tables à langer et les portes des cabines.	2 fois/jour		2 fois/jour
Vaporiser et essuyer les miroirs.	2 fois/jour		2 fois/jour
Recharger les distributeurs de savon pour les mains ou les stations de désinfection des mains, ou les deux, et réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier et de papier hygiénique.	2 fois/jour		2 fois/jour
Épousseter et nettoyer la ventilation des toilettes.	1 fois/mois		1 fois/mois
Nettoyer les joints de carrelage des toilettes.	1 fois/mois		1 fois/mois
Vider tous les conteneurs de déchets intérieurs (ordures et recyclage) et remplacer les doublures.	2 fois/jour		2 fois/jour
Déchets – nettoyer et laver l’intérieur et l’extérieur des poubelles.	1 fois/mois		1 fois/mois
Essuyer, nettoyer et désinfecter l’intérieur et l’extérieur des portes.	2 fois/jour		2 fois/jour
Essuyer, nettoyer et	2 fois/jour		2 fois/jour



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

désinfecter toutes les poignées de porte et les interrupteurs.			
Balayer, laver à la vadrouille et désinfecter à fond tous les planchers à surface dure.	2 fois/jour	1 fois/semaine	2 fois/jour
Nettoyer et désinfecter les surfaces dures de toute installation extérieure, y compris, mais sans s’y limiter, les stations de remplissage d’eau, les douches extérieures pour les pieds, les éviers, etc.	2 fois/jour	2 fois/jour	2 fois/jour
Balayer les zones d’entrée et d’accès, enlever les déchets.	1 fois/jour	1 fois/jour	1 fois/jour
Enlever les toiles d’araignée et essuyer la surface (à l’intérieur et à l’extérieur).	1 fois/semaine	1 fois/semaine	1 fois/semaine
Essuyer, nettoyer et désinfecter toutes les surfaces.			
Essuyer, nettoyer et désinfecter tous les meubles.			
Nettoyer l’intérieur et l’extérieur des fenêtres. Essuyer, nettoyer et désinfecter les rebords de fenêtres.	1 fois/mois		1 fois/mois
Essuyer et nettoyer les murs et les plinthes par endroits.	1 fois/semaine		1 fois/semaine
Essuyer, nettoyer et désinfecter les suspensions murales et autres accessoires de bureau accessibles.			
Épousseter et nettoyer les luminaires.	2 fois/an		2 fois/an



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Basse saison (du 1^{er} novembre au 30 avril) Tâches :	Black Walnut Toilettes	Black Walnut Cuisine extérieure	19^e Avenue Toilettes
Ouvrir les toilettes le matin – déverrouiller les portes pour le public.	1 fois/jour 8 heures du matin		1 fois/jour 8 heures du matin
Nettoyer et désinfecter les éviers, les robinets, le dosseret et les comptoirs.	1 fois/jour		1 fois/jour
Nettoyer et désinfecter les toilettes, les urinoirs, les distributeurs sanitaires et les portes des cabines.	1 fois/jour		1 fois/jour
Vaporiser et essuyer les miroirs.	1 fois/jour		1 fois/jour
Recharger les distributeurs de savon pour les mains ou les stations de désinfection des mains, ou les deux, et réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier et de papier hygiénique.	1 fois/jour		1 fois/jour
Épousseter et nettoyer la ventilation des toilettes.	1 fois/mois		1 fois/mois
Nettoyer les joints de carrelage des toilettes.	1 fois/mois		1 fois/mois
Vider tous les conteneurs de déchets (ordures et recyclage) et remplacer les doublures.	1 fois/jour		1 fois/jour
Déchets – nettoyer et laver l’intérieur et l’extérieur des poubelles.	1 fois/mois		1 fois/mois
Essuyer, nettoyer et désinfecter l’intérieur et l’extérieur de la porte d’entrée.	1 fois/jour		1 fois/jour
Essuyer, nettoyer et désinfecter toutes les poignées de porte et les interrupteurs.	1 fois/jour		1 fois/jour
Balayer, laver à la vadrouille et désinfecter à fond tous les planchers à surface dure.	1 fois/jour		1 fois/jour
Enlever les toiles d’araignée et essuyer la surface (à l’intérieur).	1 fois/semaine		1 fois/semaine
Nettoyer l’intérieur et l’extérieur des fenêtres. Essuyer, nettoyer et désinfecter les rebords de fenêtres.	1 fois/mois		1 fois/mois



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Essuyer et nettoyer les murs et les plinthes par endroits.	1 fois/mois		1 fois/mois
--	-------------	--	-------------

Les tâches doivent être accomplies selon les calendriers suivants :

1 fois/jour (quotidienne) :	La tâche doit être terminée et les portes doivent être déverrouillées avant 8 heures du matin.
2 fois/jour (deux fois par jour) :	La tâche doit être exécutée le matin (avant 8 h) et l’après-midi (entre 13 h et 15 h 30).
1 fois/semaine (hebdomadaire) :	La tâche doit être exécutée le lundi.
1 fois/mois (mensuelle) :	La tâche doit être exécutée la première semaine de chaque mois.
2 fois/an (semestrielle) :	La tâche doit être exécutée en avril et en octobre.

4 LOGISTIQUE

4.1 PLAN DE TRAVAIL

Avant de commencer les travaux, l’entrepreneur doit présenter un plan de travail et le passer en revue avec le chargé de projet de l’APC lors de la réunion précédant le début des travaux. L’approbation du chargé de projet de l’APC est requise. Le plan de travail doit comprendre les éléments suivants :

- Description des méthodes, des équipements et des fournitures à utiliser
- Personnel prévu pour chaque site
- Calendrier des travaux
- Plan de santé et de sécurité
- Méthodes de contrôle de la qualité et calendrier des inspections
- Traitement des pénuries de main-d’œuvre
- Coordonnées et disponibilités du superviseur et du personnel administratif (facturation)

Le chargé de projet de l’APC doit être informé de toute modification du plan de travail en cours de contrat.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

4.2 REGISTRE ET INSPECTIONS

Un registre, ou des feuilles de contrôle indiquant les tâches effectuées chaque jour et le nom de la personne ayant effectué ces tâches doivent être conservés et signés par le superviseur. Un exemplaire de ce registre doit être envoyé par voie électronique au chargé de projet de l’APC à la fin de chaque mois avec la facture.

L’entrepreneur effectuera des inspections d’une sélection d’installations avec le chargé de projet de l’APC ou son délégué, à la demande de l’APC.

Il incombe à l’entrepreneur de faciliter et de maintenir des communications régulières avec le parc urbain national de la Rouge et d’informer immédiatement le chargé de projet de l’APC ou son délégué, verbalement, puis par courrier électronique de suivi, de toute question, tout problème ou sujet de préoccupation en rapport avec tout travail effectué dans le cadre du présent contrat.

L’entrepreneur devra prendre des mesures correctives relativement à toute déficience survenue dans le cadre du service convenu en raison du présent contrat dans un délai d’une (1) heure suivant la notification.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

4.3 FOURNITURES, MATÉRIEL ET ENTREPOSAGE

4.3.1 Fournitures

L’entrepreneur doit fournir les fournitures suivantes dans les installations :

Fournitures	Modèle/Photos	Spécifications
Papier hygiénique	19 ^e Ave et Black Walnut : Distributeur de rouleau double de format géant de 23 cm (9 po) de marque Frost	2 plis Blanc Fabriqué avec 100 % de fibres recyclées Biodégradable Certifié FSC et ECOLOGO Sans parfum
Essuie-tout	Black Walnut – séchoir à air et distributeur automatique (rouleau de 20 cm [8 po] de large) 19 ^e Avenue : Distributeur triple	Fabriqué avec 100 % de fibres recyclées 1 pli Certifié FSC et ECOLOGO
Réceptacles pour serviettes hygiéniques	Black Walnut et 19 ^e Ave : distributeurs à chaque endroit	Sacs en papier naturel et ciré
Sacs à ordures	Black Walnut : Les poubelles mesurent 23 cm x 35 cm x 48 cm (9,5 po x 14 po x 19 po). 19 ^e Avenue : Les poubelles mesurent 20 cm x 38 cm x 48 cm (8 po x 15 po x 19 po).	Mil de 1,2 au minimum Écologique, composés de 80 % de résines recyclées Sans parfum
Savon liquide pour les mains	Distributeurs de liquides	Savon de type lotion Certifié ECOLOGO Clair – sans colorant Sans parfum
Désinfectant pour les mains	Stations de désinfection des mains automatisées	Assainisseur de type gel Piles « C »

4.3.2 Équipement

L’entrepreneur doit fournir tous les produits de nettoyage et de désinfection nécessaires à l’exécution des tâches, qui doivent présenter les caractéristiques suivantes :



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

- 4.3.2.1. Les produits de nettoyage doivent être certifiés ECOLOGO.
- 4.3.2.2. Ils doivent être sans parfum.
- 4.3.2.3. Les désinfectants doivent avoir un numéro d’identification de drogue (DIN).
- 4.3.2.4. Les désinfectants doivent figurer sur la liste de Santé Canada « *Liste de désinfectants dont l’utilisation contre la COVID-19 a été prouvée* » : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html>
- 4.3.2.5. Tous les produits doivent être étiquetés conformément au Système d’information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

De plus, l’entrepreneur doit fournir tout l’équipement nécessaire pour effectuer les tâches. L’entrepreneur doit utiliser des chiffons en microfibres à codes de couleur pour éviter la contamination croisée.

4.4 ENTREPOSAGE SUR SITE

L’entreposage sur place est possible à certains endroits, mais pas partout. Il incombe à l’entrepreneur de veiller à ce que son personnel transporte le matériel et les fournitures nécessaires d’un site à l’autre. Voici une liste des aires d’entreposage que Parcs Canada peut mettre à la disposition de l’entrepreneur :

Emplacement	Lieu d’entreposage	Superficie
Aire de fréquentation diurne Black Walnut : 10725, chemin Reesor, Markham (Ontario)	Pas d’entreposage possible	S. O.
Aire de fréquentation diurne de la 19^e Avenue : 6994, 19 ^e Avenue, Markham (Ontario)	Placard de rangement derrière les toilettes, accès extérieur	Environ 12 m ² ; non climatisé

4.5 DOMMAGES

L’entrepreneur doit visiter les sites avec le chargé de projet de l’APC avant le début du contrat. L’entrepreneur doit demander au chargé de projet de l’APC des photos de tous les dommages existants sur place. À la fin de chaque saison, une autre inspection conjointe sera effectuée.

L’entrepreneur doit immédiatement signaler au chargé de projet de l’APC tous les dommages causés sur place par le personnel, le matériel ou un tiers.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

5 RESPONSABILITÉS

5.1.1 Responsabilités de l’entrepreneur

- 5.1.1.1 L’entrepreneur sera chargé de fournir des services de nettoyage et d’entretien dans les installations liées à l’expérience du visiteur conformément aux normes de qualité de l’APC décrites à l’annexe 3.0.
- 5.1.1.2 L’entrepreneur sera chargé d’ouvrir les toilettes publiques le matin selon l’horaire prévu.
- 5.1.1.3 L’entrepreneur doit fournir toute la main-d’œuvre, le transport et la supervision nécessaires pour exécuter les services de nettoyage et d’entretien des installations du parc urbain national de la Rouge.
- 5.1.1.4 L’entrepreneur fournira tous les fournitures, matériaux et équipements de nettoyage nécessaires à la bonne exécution du service de nettoyage et d’entretien. Tous les objets appartenant à l’entrepreneur doivent être marqués et facilement identifiés comme étant sa propriété.
- 5.1.1.5 L’entrepreneur soumettra un plan de travail lors de la réunion précédant le début des travaux.
- 5.1.1.6 L’entrepreneur soumettra par voie électronique une copie du registre avec sa facture à la fin de chaque mois.
- 5.1.1.7 Le superviseur de l’entrepreneur effectuera des inspections périodiques sur le site pour s’assurer que toutes les tâches sont effectuées conformément au contrat.
- 5.1.1.8 L’entrepreneur participera à des téléconférences ou rencontrera le chargé de projet de l’APC sur place, selon les besoins.
- 5.1.1.9 Tout le personnel employé par l’entrepreneur sera tenu de porter un élément porteur de l’identification de l’entreprise, des masques d’intervention et des gants jetables lorsqu’il pénétrera dans les installations de l’APC.

5.1.2 Responsabilités de l’entrepreneur en matière de santé et de sécurité

- 5.1.2.1 L’entrepreneur doit s’assurer que ses employés ou sous-traitants respectent le Code canadien du travail et le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail pendant l’exécution des travaux.
- 5.1.2.2 L’entrepreneur est responsable de la santé et de la sécurité des personnes sur le site, de la sécurité des biens sur le site et de la protection des personnes à proximité du site et de l’environnement dans la mesure où elles peuvent être touchées par la conduite des travaux.



ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

5.1.3 Responsabilité de Parcs Canada

- 5.1.3.1 Veiller à ce qu’un représentant de l’APC soit disponible en cas de besoin.
- 5.1.3.2 L’APC fournira à l’entrepreneur les clés ou les moyens permettant d’accéder à toutes les installations incluses dans le contrat.
- 5.1.3.3 L’APC sera chargée de fermer les toilettes publiques à la fin de chaque journée.
- 5.1.3.4 Assurer l’entreposage sur place des équipements, des fournitures et du matériel de l’entrepreneur lorsque de l’espace est disponible.



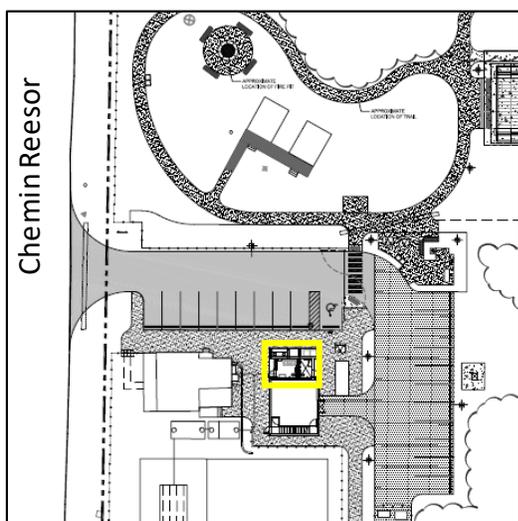
ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

ANNEXE 1.0 – PLANS ET PHOTOS : INSTALLATIONS LIÉES À L’EXPÉRIENCE DU VISITEUR

**Aire de fréquentation diurne Black Walnut
Toilettes publiques, espace cuisine extérieur
10725, chemin Reesor, Markham (Ontario)**

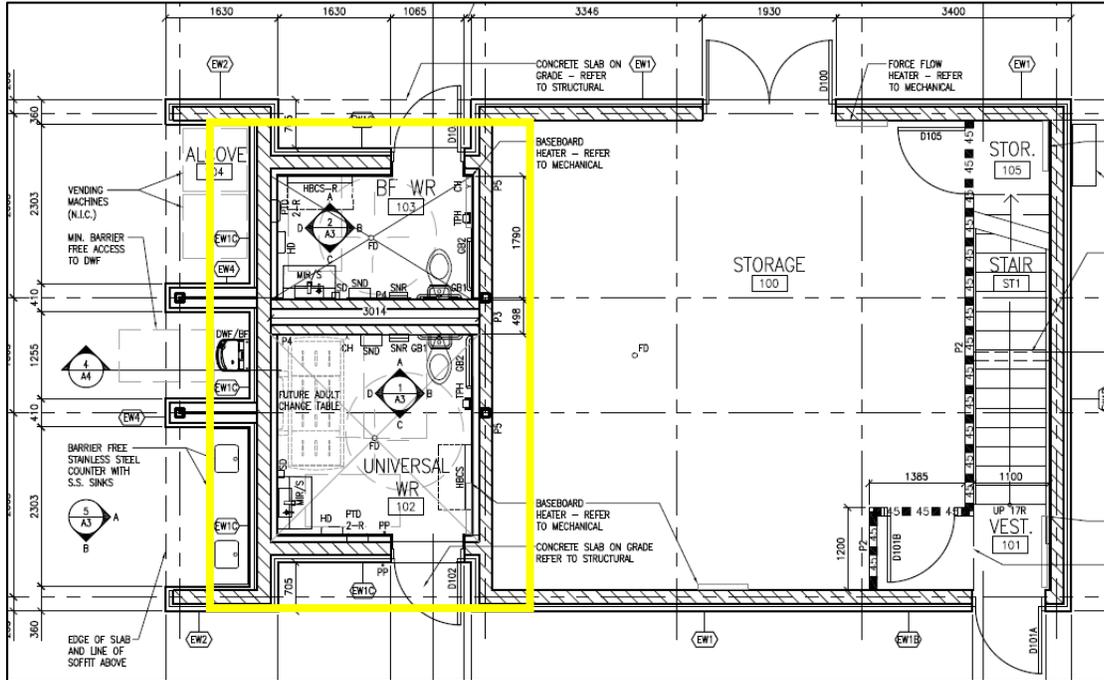
Aperçu :

- Une toilette universelle (côté ouest) et une toilette sans obstacle (côté est) au niveau inférieur du nouveau bâtiment
- Espace cuisine extérieure sur le côté nord du bâtiment
- REMARQUE : Les toilettes sont ouvertes toute l’année, mais verrouillées la nuit



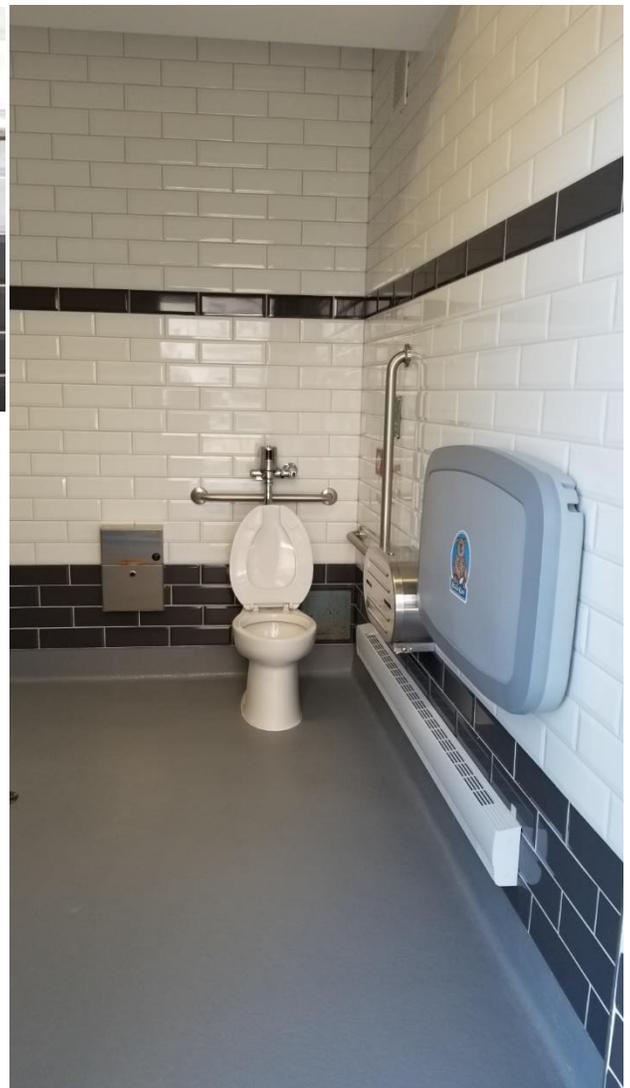
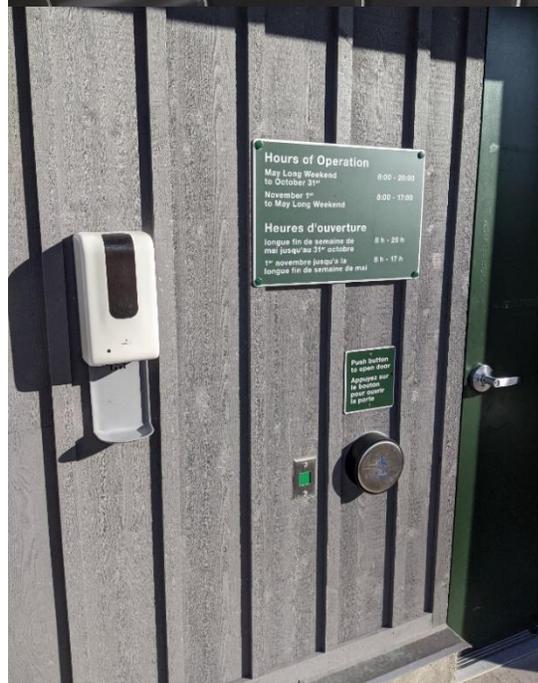


ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d'entretien pour les installations





ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations



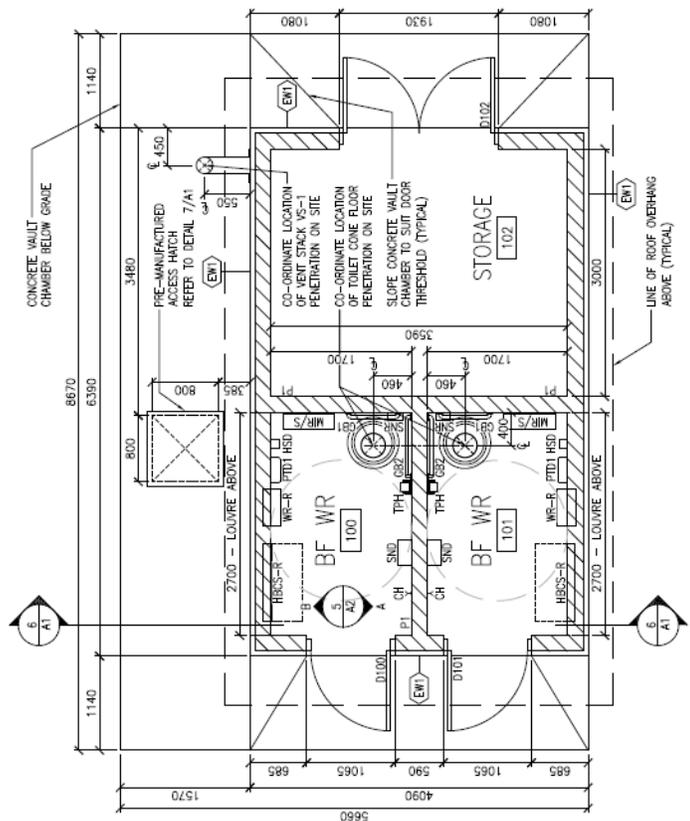
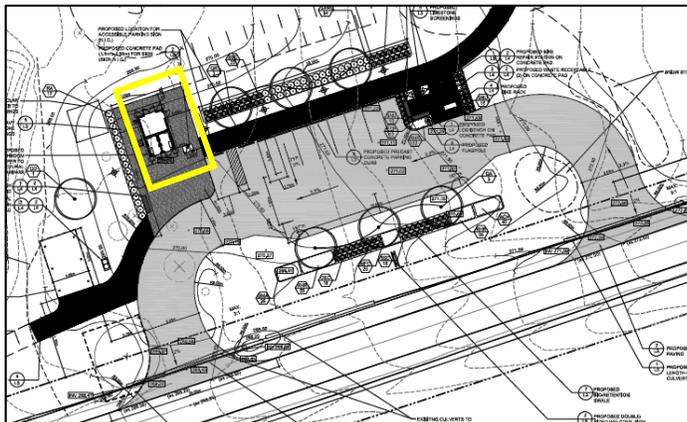


ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

Aire de fréquentation diurne de la 19^e Avenue
Service de conciergerie – Toilettes publiques
6994, 19^e Avenue, Markham (Ontario)

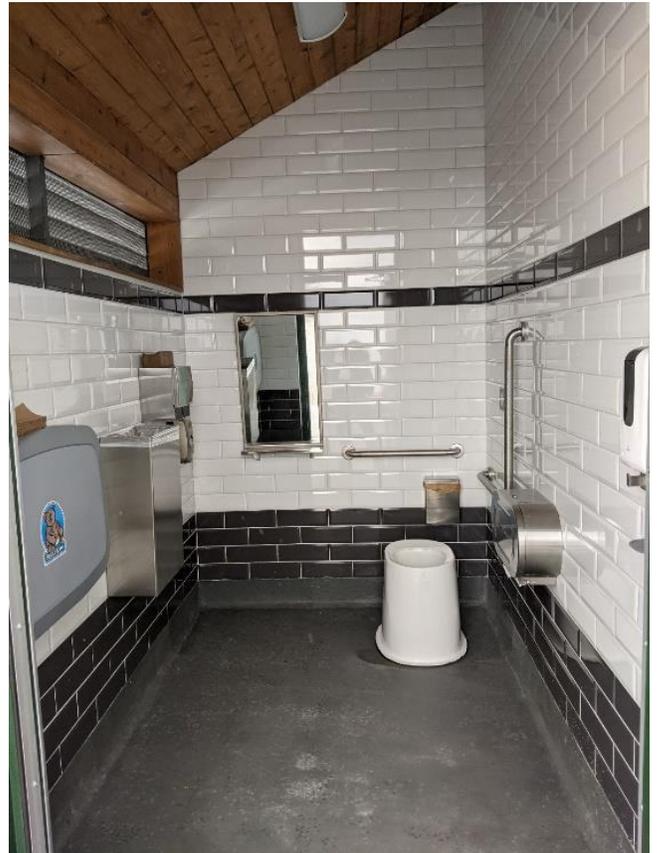
Aperçu :

- Deux toilettes universelles (toilettes voûtées)
- Pas d’eau courante sur ce lieu
- Unités de désinfection des mains uniquement
- Entreposage disponible à l’arrière du bâtiment, non climatisé
- REMARQUE : Ouvertes toute l’année, verrouillées la nuit





ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations





ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations





ÉNONCÉ DES TRAVAUX – EXPÉRIENCE DU VISITEUR Services de nettoyage et d’entretien pour les installations

6 ANNEXE 2.0

Le document sur les normes d’entretien de Parcs Canada sera fourni lors de la réunion précédant le début des travaux.